

120 A rue d'Octavéon 26750 Châtillon Saint Jean 04 75 45 31 15 mairie@chatillonsaintjean.fr

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

## Lors de la séance du 2 novembre 2023

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est

affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

## Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

Nº1	DCM-2023-031 du 2 novembre 2023 modifiant le nombre d'adjoints au maire et des indemnités des élus	Adoptée à la majorité
N°2	DCM-2023-032 du 2 novembre 2023 déterminant le nombre de postes de conseillers délégués bénéficiant d'indemnités de fonctions	Adoptée à l'unanimité
Nº3	DCM-2023-033 du 2 novembre 2023 portant décision modificative n° 1 du budget 2023	Adoptée à l'unanimité
Nº4	DCM-2023-034 du 2 novembre 2023 fixant les tarifs communaux pour l'année 2024	Adoptée à la majorité
Nº5	DCM-2023-035 du 2 novembre 2023 approuvant les rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable 2022 de VRA	Adoptée à l'unanimité

À Châtillon-Saint-Jean, le 2 novembre 2023,

Le Maire, Daniel BARRUYER

